

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du 30 avril 2024

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'État au sein de la Caisse des dépôts et consignations organisé au titre de l'année 2025

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu le Code monétaire et financier et notamment ses articles R 518-1 à R 518-12 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié, fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat au sein de la Caisse des dépôts et consignations,

A R R Ê T E :

Article 1er :

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat au sein de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

Madame Yacine SECK	Administratrice de l'Etat du premier grade, Présidente Direction générale de l'administration et de la fonction publique
Madame Audrey CEZARD-ASSOUAD	Administratrice de l'Etat du premier grade, Caisse des dépôts et Consignations
Madame Laëtitia DANDRAU	Attachée d'administration hors classe de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Olivier JALIBERT	Attaché principal de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Madame Isabelle MARCAIS	Attachée principale de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Frédéric PRUVOST	Attaché principal de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur David SANCHEZ	Attaché principal de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Madame Caroline THEFFO	Attachée principale de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations
Monsieur Mathieu VERBOUYJ	Attaché principal de l'Etat, Caisse des dépôts et Consignations

En cas d'empêchement de la présidente, celle-ci sera remplacée par Madame Audrey CEZARD-ASSOUAD.

Article 2 :

Le secrétariat du jury sera assuré par un collaborateur du service « Concours, examens professionnels et projets spécifiques » de la Direction des ressources humaines de l'Etablissement public.

Article 3 :

Le présent arrêté sera déposé à la Direction des ressources humaines de l'Etablissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et externe ainsi que d'un affichage dans les locaux de l'Etablissement public.

Article 4 :

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 avril 2024

Pour le Directeur général,
La Directrice des ressources humaines du groupe
et de l'établissement public

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aurélie Robineau-Israël', with a long, sweeping underline that extends to the right.

Aurélie Robineau-Israël